

CHAMPIONNATS INTERRÉGIONAUX QUALIFICATIFS J14 ET J16 – CRITÉRIUM HANDI-VALIDE J14 ET J16



CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL J13 & J14 Bateaux Courts

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN 2025

BRIVE-LA-GAILLARDE

Calendrier

Lundi 19 mai 08h00 ouverture des inscriptions sur intranet.ffaviron.fr

Mardi 03 juin 14h00 clôture des inscriptions

17h00 consultation des inscriptions sur ffaviron.fr

Consultation de l'ordre des départs et grilles horaires disponibles sur Crewtimer à partir du mercredi 11 juin 18h.

Vendredi 13 juin 18h00 : Réunion des délégués (modalités à venir)

Epreuves

J16 – distance de course : 1 500 m

1	J16H2x	2 rameurs en couple
2	J16H1x	1 rameur en couple
3	J16H4x	4 rameurs en couple
4	J16H4+	4 rameurs en pointe avec barreur
5	J16H2-	2 rameurs en pointe sans barreur
6	J16H8+	8 rameurs en pointe avec barreur
7	J16F2x	2 rameuses en couple
8	J16F1x	1 rameuse en couple
9	J16F4x	4 rameuses en couple
10	J16F4+	4 rameuses en pointe avec barreur
11	J16F2-	2 rameuses en pointe sans barreur
12	J16F8+	8 rameuses en pointe avec barreur
13	J16M4x	2 rameuses et 2 rameurs en couple

HANDI-VALIDE J16 – distance de course : 1 500 m – Critérium

14 J16H2x HV PR Open^Δ 2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide
dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)

J14 – distance de course : 1 000 m

15	J14H4x+	4 rameurs en couple avec barreur
16	J14H8x+	8 rameurs en couple avec barreur
17	J14F4x+	4 rameuses en couple avec barreur
18	J14F8x+	8 rameuses en couple avec barreur
19	J14M2x	1 rameuse et 1 rameur en couple
20	J14M4x+	2 rameuses et 2 rameurs en couple avec barreur

HANDI-VALIDE J14 – distance de course : 1 000 m – Critérium

21 J14H2x HV PR Open^Δ 2 rameuses et/ou rameurs en couple handi-valide
dont 1 PR1, PR2 ou PR3 et 1 valide (Open)

^Δ Épreuves Critérium, hors Championnats

Réglementation particulière et informations complémentaires :

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer aux championnats interrégionaux J14 et J16, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 » et les barreurs du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Barreur ».

Participation

Les épreuves sont ouvertes aux équipages homogènes de club. Pour les rameurs étrangers, se reporter à l'article 5 du Règlement de championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur). À partir de deux engagés, un parcours doit être obligatoirement réalisé pour qualifier les équipages. En cas de 24 engagés ou moins, au total dans les 4 zones, tous les équipages sont qualifiés, avec l'obligation de concourir selon la règle ci-dessus afin d'établir une hiérarchie. À partir de 25 engagés sur tout le territoire, les quotas sont appliqués (Cf § Quotas).

Engagements

Les engagements sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club. Règlement des championnats et critères (Annexe 10 du Règlement intérieur): l'article 7 concernant les engagements ou modifications d'engagements hors délai s'applique également pour les championnats interrégionaux qualificatifs J14.

Engagements aux épreuves J14

Un rameur ne peut participer qu'à une seule des épreuves du championnat interrégional qualificatif J14. 75% des rameurs composant un équipage J14 doivent avoir participé au championnat de ligue jeune.

Engagements au championnat de France J16 et au championnat national jeune

Les engagements sont faits automatiquement à l'issue des championnats interrégionaux qualificatifs en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque zone.

À l'issue des championnats interrégionaux :

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir les responsables de zone avant le mardi 18 juin 16h00.



- Les coordonnateurs de zone retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les listes portent les noms des rameurs ayant effectivement participé aux championnats interrégionaux.
- Les éventuels changements d'équipiers seront annoncés par le délégué du club à la réunion des délégués lors des championnats de France.

Réglementation para-aviron

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve J14 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide. Les J14 handi-valide doivent effectuer deux parcours, même en cas de finale directe.

Équipages des épreuves J16 handi-valide

Un des deux rameurs doit être classifié PR1, PR2 ou PR3, l'autre doit être valide.

Temps handicaps Retrouvez les tableaux des temps compensés des épreuves para en Annexe 2 de la Réglementation sportive 2025 FFA.

Frais d'engagements :

Les frais d'engagements sont de **5€** par siège pour les championnats **interrégionaux qualificatifs J14 & J16** & critérium handi-valide J14/J16. Les frais d'engagements sont **gratuits** pour le championnat interrégional **J14 Bateaux Courts**. Cf Projet de convention inter ligue 2024.

Quotas :

Quotas de qualification pour les championnats suivants :

Championnat de France J16 – critérium handi-valide J16

Championnat national jeune – critérium handi-valide jeune

Catégories	Championnats		
	bateaux courts	J16	J14
Total de qualifiés	24	24	24
Nord-Est	5	4	4
Nord-Ouest	9	6	7
Sud-Est	7	10	8
Sud-Ouest	3	4	5

En cas de quotas non remplis : les places disponibles sont attribuées dans la limite de 2 places par zone par ordre préférentiel suivant :
 - J14 : NO, SE, SO, NE. - J16 : SO, NE, NO, SE.

Quotas de qualification des équipages jeunes en 1x et en 2x lors des épreuves de ligues (les 24 ou 25 mai selon les ligues → CNJ5) pour les interrégionaux du 15 Juin. Les J13 et J14 sont concernés (voir § programme prévisionnel dimanche matin)

Transmis par la FFA le 1/04/25

	Quotas 2025	N-1
TOTAL NOUVELLE AQUITAINE	20	20
TOTAL OCCITANIE	16	16
	36	36

Réunion des délégués

Le lien de la visio sera envoyé à chaque délégué le mercredi 11 juin.

Afin de gagner du temps lors de la réunion des délégués, les forfaits connus à l'avance sont acceptés jusqu'au mercredi 11 juin 14h00 par mail en mentionnant le motif du forfait à zone-sudouest@ffaviron.fr (passé ce délai, ils seront à annoncer à la réunion).

Un groupe de diffusion d'info type WhatsApp pourra être mis à disposition pour des communications rapides de l'organisation vers les délégués de club sur les 2 jours de course après validation en réunion des délégués.

Aucun engagement tardif ne sera accepté lors de la réunion des délégués.

Emargement des délégués + briefing du corps arbitral samedi 14 juin à 8h00 à la tour d'arrivée.

Programme prévisionnel :

Système de qualification

de 1 à 6 partants	1 série	• course pour l'attribution des couloirs de la finale A
de 7 à 12 partants	2 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 2 meilleurs temps des restants en finale A, les autres en finale B
de 13 à 18 partants	3 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 6 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en finale C
	2 demi-finales	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
de 19 à 24 partants	4 séries qualificatives	• les 2 premiers de chaque série et les 4 meilleurs temps des restants en demi-finale A/B, les autres en demi-finale C/D (en finale C dans le cas de 19 partants)
	2 demi-finales A/B	• les 3 premiers en finale A, les autres en finale B
	2 demi-finales C/D	• les 3 premiers en finale C, les autres en finale D
plus de 24 partants	5 séries qualificatives et plus	• le premier de chaque série et les meilleurs temps des restants pour atteindre 18 qualifiés en tiers de finales A/B/C, les 6 meilleurs temps suivants en finale D, les autres en finales de classement
	3 tiers de finales A/B/C	• les 2 premiers en finale A, les 3 ^{es} et 4 ^{es} en finale B, les 5 ^{es} et 6 ^{es} en finale C

SAMEDI MATIN : 9H00

Séries qualificatives J16 (horaires prévisionnels 9h/11h)

Séries qualificatives J14 BL (horaires prévisionnels 11h30/13h)

SAMEDI APRES MIDI : 16H00

Demi et Tiers de finales J16 (13 engagés et plus)

Finales A et B J16 (1 à 12 engagés)

Bloc J16 (horaires prévisionnels 16h/18h)

Demi et Tiers de finales J14 BL (13 engagés et plus)

Finales A et B J14 BL (1 à 12 engagés)

Bloc J14 BL (horaires prévisionnels 18h/19h)

DIMANCHE MATIN : 8H30

Finales A, B, C J14 BL (13 engagés et plus) horaires prévisionnels 8h30/9h

Finales A, B, C J16 (13 engagés et plus) horaires prévisionnels 9h30/10h

Séries au temps J13/J14 BC 1x & 2x (horaires prévisionnels 11h00/13h00)

BRS (Animation) Samedi 13h00/16h00

Lien : [Match BRS](#)

Contact : yann.vidalinc@ffaviron.fr / 0686925229

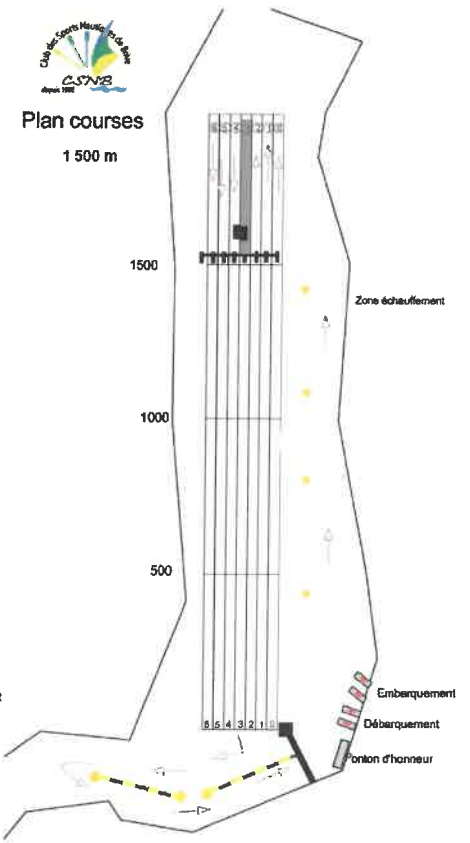
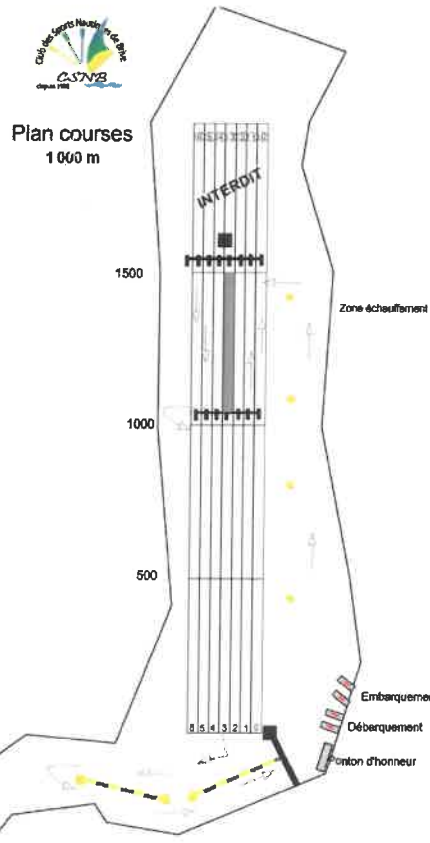
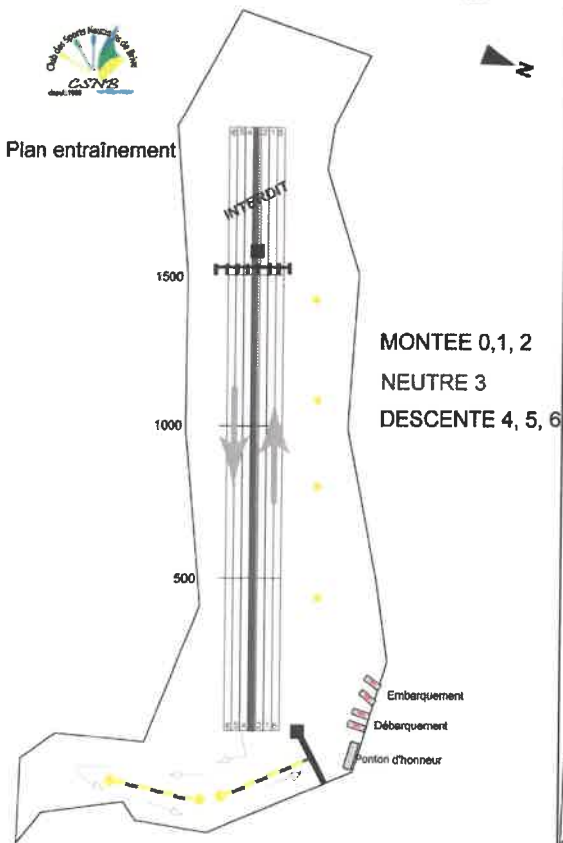
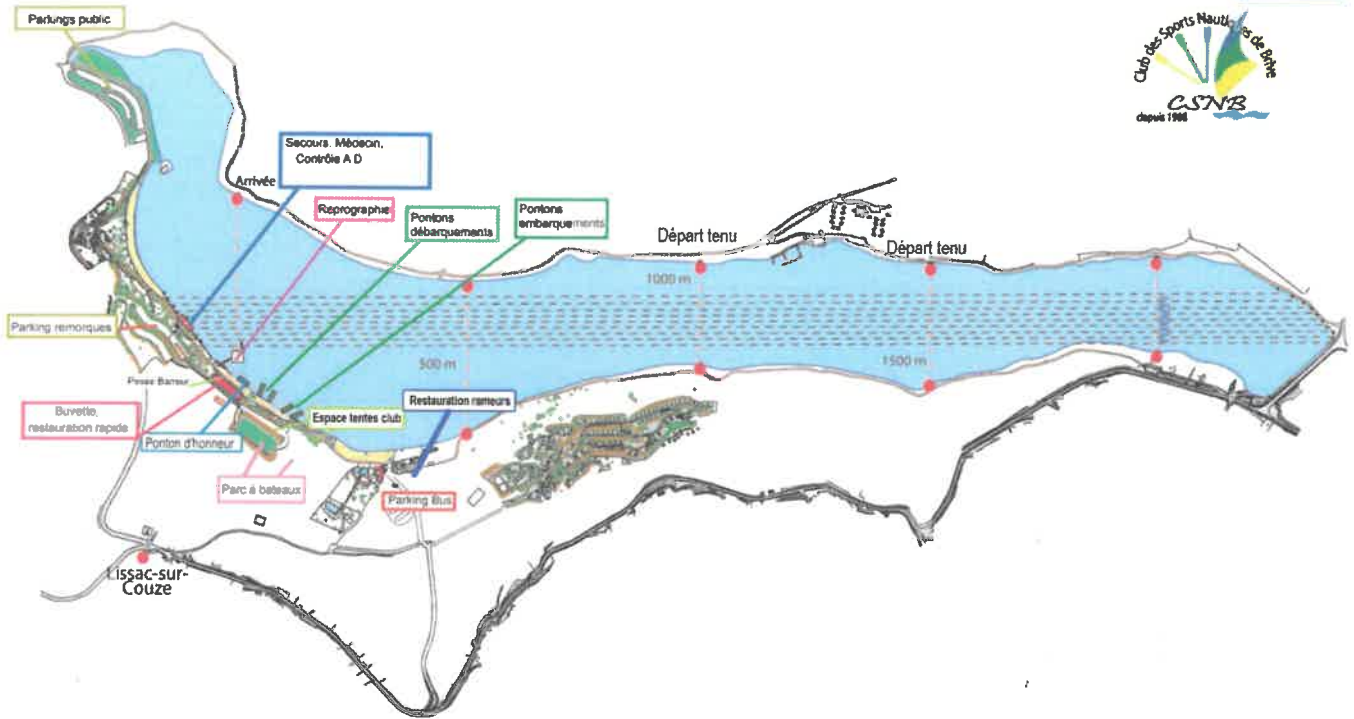
- Dans le cas de finales B, C et D avec moins de 6 participants, des regroupements de catégories pourront être opérés.
- Pour la partie bateaux courts J14, les séries seront de niveau en fonction des résultats des championnats de ligue. La répartition des points sera faite selon le classement général au temps.
- Le Système de courses peut être adapté en fonction des conditions météorologiques

Les horaires prévisionnels sont donnés à titre indicatif et susceptibles d'évoluer en lien avec le nombre d'engagé(e)s

Dispositions particulières :

- ✓ Service médical assuré dans la zone d'arrivée. Sécurité avec 2 plongeurs et secours à terre.
- ✓ Départs tenus pour toutes les courses en ligne.
- ✓ Remise de récompenses pour tous les 3 premiers équipages des finales A.

Plans de situation et réglementation sur le bassin :



LUC PONCELET
Président de la Ligue Occitanie

MICKAEL BOUSQUET
Président de la Ligue Nouvelle Aquitaine et du Club des Sports Nautiques de Brive



Ligue Occitanie d'Aviron
Association Loi 1901
Siren N° 837 880 541 - APE 9312 Z
Présidence